

père, un prince ami du progrès et dévoué aux intérêts de sa patrie.

Les dernières nouvelles annoncent une amélioration dans la position du Roi.

Prusse.

Berlin, 9 mai.

On lit dans la *Gazette de l'Étoile* :

Dans la séance de la diète de Francfort qui a eu lieu hier, la requête de nos électeurs de Cassel concernant l'ordonnance du prince Electeur du 26 avril a été renvoyée à la commission des réclamations, se fondant sur l'importance de cette affaire, l'ambassadeur prussien a demandé que la requête fût renvoyée au comité hessois. Il a motivé cette demande sur le caractère dangereux de l'ordonnance du 26 avril dont l'exécution immédiate serait pleine de périls.

Les mesures du gouvernement hessois auraient de graves conséquences politiques et seraient preuve d'ailleurs d'un manque d'égards relativement aux propositions de la Prusse et de l'Autriche. Le ministre de la Hesse s'est réservé de répondre à cette déclaration.

Grèce.

Les nouvelles de Grèce reçues par la voie de Trieste, attestent, dit la *Patrie*, une légère amélioration dans la situation du pays. Les agitations, qui s'appuyaient sur l'espérance d'un secours du dehors, commencent à se calmer. La garnison d'Athènes et des localités principales a été renforcée, au moyen des troupes du général Hahn. Les bandes de brigands qui désolaient l'Attique semblent s'être dispersées.

Cependant l'opinion publique persiste à demander un changement de ministère, et l'on désigne M. Trikoupis, ambassadeur à Londres, comme un des personnages qui pourraient être appelés à former un Cabinet nouveau. Mais celui qui dirige actuellement les affaires a la confiance du Roi, et ce n'est pas au lendemain de la reddition de Nauplie qu'on peut croire à sa retraite volontaire.

La session des Chambres, qui a dû s'ouvrir le 7 mai, paraît devoir être courte. On se bornera à statuer sur le projet d'organisation des gardes nationales et à approuver les actes et les dépenses du ministère. On parle aussi d'une loi électorale qui restreindrait le nombre des électeurs et des éligibles.

Le ministre de la guerre est rentré le 26 avril de son voyage à Nauplie.

La place s'est rendue par suite de déficiences bien plus que d'impuissance. Il y avait des vivres pour six mois et des munitions en abondance; mais la garnison, qui s'affaiblissait peu à peu, était réduite à 450 hommes. Un fait assez curieux, c'est que les désertions se faisaient simultanément d'un camp dans l'autre; ainsi les 130 soldats qui se sont embarqués à la suite de la capitulation sont de ceux qui avaient abandonné le général Hahn.

Parmi les 800 détenus qui se trouvaient à Nauplie, 150 seulement étaient restés avec les insurgés, les autres ayant fui. Les autorités militaires ont reçu l'ordre de donner à tous ceux qui se trouveraient là des passeports pour l'étranger.

Amérique.

Les nouvelles d'Amérique reçues par le *Norwegian* vont jusqu'au 26 avril.

M. Mercier est de retour de Richmond. Les correspondants de Washington aux journaux de New-York continuent à affirmer que sa mission est dénuée de toute signification politique. On dit qu'arrivé au fort Monroe, M. Mercier a adressé à New-York les dépêches destinées à être transmises immédiatement en Europe.

Le *New-York Herald* prétend qu'un agent du gouvernement anglais est parti pour Richmond et que M. Mercier n'a eu pendant son séjour dans cette ville aucun

rapport officiel avec le gouvernement confédéré.

Les ministres de Danemarck et de Suède sont partis pour le fort Monroe; on suppose qu'ils se rendent aussi à Richmond.

Dans le Congrès, M. Vallandigham a demandé qu'il fut donné communication de toute la correspondance entre le gouvernement fédéral et la France, pendant les deux derniers mois. Suivant le *New-York Herald* cette demande est basée sur la connaissance qu'il a de ce fait que le gouvernement français a fait des enquêtes très significatives sur le laps de temps nécessaire pour écraser la rébellion.

Chine.

Les dernières nouvelles de Pékin annoncent que le gouvernement de l'empereur de Chine venait de décider l'envoi en France et en Angleterre d'une ambassade extraordinaire qui serait placée sous la direction de Pao-Kioug, membre du conseil privé, sous-secrétaire d'Etat du bureau des affaires étrangères.

On ignorait encore l'époque du départ de l'ambassade, mais son envoi était résolu en principe.

On a reçu au ministère des affaires étrangères la confirmation d'une triste nouvelle. Le R. P. Vuillaume, qui, depuis treize ans, évangélisait dans le Kiang-Nan, a été assassiné par les Tai Pings, à deux lieues de Shang-Hai.

C'est une grande perte pour nos missions dans l'extrême-Orient. Le R. P. Vuillaume était un de nos plus savants sinologues, et il avait rang parmi les lettres du Celeste-Empire.

Cochinchine.

Voici, d'après les correspondances des Philippines, les dernières nouvelles de la Cochinchine parvenues à Manille :

Les troupes françaises et espagnoles ont achevé de mettre complètement en déroute l'armée annamite, que l'on a poursuivie jusqu'au-delà des limites de la basse Cochinchine. Nos soldats ont contribué en majeure partie à ce succès, car ils ont toujours été dans l'avant-garde, qui se composait de Français et d'Espagnols placés sous le commandement du colonel Palanca. Il y a eu deux faits d'armes notables, dans lesquels nous avons eu huit blessés. — Il y a eu quelques cas de choléra foudroyant.

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

M. le directeur des douanes de Rouen a adressé à M. le président de la Chambre de commerce de cette ville la lettre suivante :

Rouen, le 7 mai 1862.

Monsieur le président, les départements du commerce et des finances ont été saisis d'une demande tendant à obtenir la suppression du plombage des marchandises nationales ou nationalisées expédiées de France à destination des colonies.

Par sa dépêche du 6 du mois courant, M. le directeur général des douanes et des contributions indirectes m'informe que, sur son rapport, S. Exc. M. le ministre des finances a décidé, le 26 février dernier, que pour les expéditions dont il s'agit, la formalité du plombage ne serait maintenue qu'à l'égard des tissus de toute sorte.

Je vous prie d'agréer, etc.

Voici, d'après les rapports présentés aux réunions générales des actionnaires des chemins de fer qui ont eu lieu la semaine dernière, les résultats des produits du chemin de fer de Lyon-Méditerranée et celui de la ligne du Midi :

Le chemin de Lyon-Méditerranée a pro-

duit net, en 1861, 73,808,000 fr., soit 13,328,000 fr. de plus qu'en 1860. — Les voyageurs figurent sur cette augmentation pour 1,317,000 fr.; les marchandises à petite vitesse pour 18,831,000 francs. Les transports commerciaux ont été de 5,446,000 tonnes, 1,420,000 de plus que l'année antérieure. Sur cet accroissement remarquable, les houilles figurent pour 26,500 tonnes, les vins et spiritueux pour 264,000, les fers et fontes pour 16,300, les grains pour 156,000. La compagnie vient d'organiser un service à grande vitesse pour le transport sur Lyon et Paris des fruits et légumes frais du Midi.

Sur la ligne du Midi, on constate des résultats du même genre. Le produit des voyageurs s'est élevé à 8,488,000 fr. au lieu de 7,745,000, chiffre de 1861, et les marchandises transportées à petite vitesse ont offert un total de 2,542,000 tonnes, soit 528 mille tonnes d'augmentation. Aussi le produit de cette branche de recettes a-t-il été de 26 millions 727,000 fr., ce qui donne 2,733,000 fr. de plus qu'en 1860.

On voit ainsi que la circulation des hommes et des choses sur tous les chemins de fer ne fait que s'accroître, et nous sommes bien persuadés que les chiffres actuels sont très inférieurs à ceux que l'avenir fera connaître.

Toutes les condamnations rendues par les tribunaux contre les voyageurs des chemins de fer pour délits et contraventions commises pendant la durée du parcourus sont maintenant affichées dans les différentes gares des chemins de fer.

Depuis le 1^{er} courant la traversée de Calais à Douvres et vice versa s'est effectuée en 80 à 85 minutes par les magnifiques steamers *The Symphire* et *The Maid of Kent*, appartenant à la compagnie du London, Chatham and Dover Railway.

Ces paquebots sont en correspondance avec un train spécial du chemin de fer du Nord, et le voyageur qui quitte Paris par ce train à 9 h. 50 m. du matin arrive à 8 h. du soir à Victoria West end station, au centre de Londres.

Le départ de Londres a lieu à 9 h. 15 m. du matin et l'arrivée à Paris à 8 h. du soir.

C'est là une amélioration dont il faut se féliciter au moment où l'exposition va donner lieu à un mouvement considérable de voyageurs entre la France et l'Angleterre.

Le 17 de ce mois, un curieux et rare phénomène astronomique s'accomplira et sera visible à Paris. Il s'agit du passage du soleil dans le plan de l'anneau de saturne.

C'est le jeudi de la Pentecôte, 12 juin, qu'aura lieu la première des éclipses de lune de 1862; elle sera totale, mais non visible à Paris.

A l'occasion de la fête de St-Mamert, le corps des sapeurs-pompiers, sera passé en revue par les autorités municipales aujourd'hui à dix heures.

Un banquet aura lieu à deux heures et demie dans le grand salon de l'Hôtel.

Le soir il y aura bal et illumination.

Lundi, à dix heures, l'obit annuel sera célébré en l'église St-Martin.

Il y aura tir à la cible le même jour à deux heures.

Bien loin de demander une prolongation comme les années précédentes, la plupart des marchands et salimbanques établis sur le champ de foire ont, depuis plusieurs jours, démonté leurs loges ou emballé leurs marchandises.

Comme on devait s'y attendre, les acheteurs ont été rares; les ouvriers ne peuvent plus se permettre aujourd'hui la moindre dépense superflue.

Nous n'avons pas entendu parler de vol et aucun accident n'a été signalé depuis l'ouverture de la foire.

On nous écrit de Toucoing :

Nous avons parlé plus d'une fois du concours qui a eu lieu pour un projet d'hôtel-de-ville à Toucoing. Nous avons donné le nombre des concurrents qui est considérable. Tous les plans arrivés ont été, comme nous l'avons dit, envoyés à Paris où ils devaient être jugés par la commission des bâtiments civils.

Ces plans doivent revenir à Toucoing. A partir du 22 mai ils seront tous exposés, salle du Casino, et le public sera admis à les examiner.

Le lundi 2 juin on proclamera la décision du jury d'examen à trois heures après midi; le 16 juin, clôture de l'exposition.

Parmi ces concurrents, il y aura, comme dans tout concours, plus d'appelés que d'élus. On doit approuver la mesure de l'administration municipale qui met à même le public de pouvoir apprécier tous les projets. C'est de plus, pour les architectes qui n'auraient pas obtenu les suffrages du jury officiel, un dédommagement aux travaux longs et pénibles auxquels ils se sont soumis.

Ne pas remporter de prix n'est point un échec, et ces travaux donneront certainement de bonnes indications pour l'ensemble du monument à ériger. Jusqu'à la proclamation de la décision officielle nous devons nous abstenir de toute observation, mais nous nous proposons de donner un aperçu aussi complet que possible sur les œuvres exposées, quand le moment sera venu.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 9	le 10	hausse	baisse
4 1/2 au compt.	98.00	97.80	»	»
3 1/2 au compt.	70.70	70.30	»	»
Banque	3145	3145	»	»
Oblig. du trés.	69.75	69.50	»	»

Tribunaux.

Le tribunal correctionnel de la Seine vient de rendre un arrêt qui, en matière de publicité, assimile l'artiste photographe aux maîtres imprimeurs et graveurs.

D'après cet arrêt, « les épreuves photographiques sont de véritables gravures dont la reproduction est soumise aux prescriptions de la loi du 19 mai 1819 et du décret du 24 février 1852. La publicité ou la mise en vente, dans le sens de l'article 1^{er} de la loi précitée, devient complète à l'égard du photographe opérateur, lorsque les épreuves photographiques ont été saisies dans son magasin. Le décret de 1852, qui punit l'omission du dépôt, s'applique au photographe qui se trouve assimilé au maître imprimeur, et non aux intermédiaires ou commissionnaires. »

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 9 mai 1862.

On croit que la commission du budget aura achevé son travail à la fin de la semaine prochaine.

On assure que, par décision du ministre de la guerre, tous les sous-officiers et soldats dont le temps de service expire à la fin de cette année, vont recevoir leur congé définitif.

Si l'on s'en rapporte aux conversations qui ont lieu dans la salle des conférences, les projets de M. Fould auraient rencontré une opposition très vive, l'aggravation de l'impôt du sel aurait été rejetée à une forte majorité.

L'affaire des compositeurs typographes a reçu sa solution aujourd'hui à la 6^e Chambre correctionnelle présidée par M. Salmon. Trois prévenus ont été renvoyés de la plainte, ce sont les nommés Gauthier, Moulinet et Parrot; les quatre autres : Debock, Deladieux, Grosley, Samie, reconnus coupables du délit de coalition ont été condamnés à 10 jours d'emprisonnement, à 16 francs d'amende et aux frais du procès.

On assure que le traité avec la maison Rothschild, pour la construction des chemins de fer napolitains, a été signé le 7 à Turin.

On écrit de Paris au *Nouvelliste de Rouen* :

« Le projet d'emprunt de 125 millions attribué à la ville de Paris, dont je vous parlais hier, se rattache, assure-t-on, à toute une série de nouveaux et grands travaux d'utilité publique. Parmi ces travaux, on cite notamment la construction, sur l'ancien emplacement de la barrière du Trône, d'un arc de triomphe destiné à perpétuer le souvenir des victoires remportées par les armées françaises du second empire en Crimée, en Italie, en Chine, en Cochinchine, ainsi qu'au Mexique. Les dépenses nécessitées par ce monument ne sont pas évaluées à moins de 30 millions. »

La position du roi des Belges est des plus inquiétantes. Le clergé vient d'ordonner des prières publiques pour obtenir la guérison de ce monarque.

Mardi dernier, a été célébré en l'église de la Madeleine le mariage de M. Gustavo Chaix-d'Est-Ange, avocat à la cour impériale de Paris, collaborateur du *Moniteur universel*, avec M^{lle} Sipièrre. M. l'abbé Deguerre a officié. Les témoins de M. Gustavo Chaix-d'Est-Ange étaient S. Exc. le garde-des-sceaux, ministre de la justice, et M. Jules Favre. Ceux de la future étaient

M. Devinck, député au Corps législatif, et M. Archdeacon.

M. Babinet commençait hier dans le *Constitutionnel* une série d'articles qu'il publiera sous le titre : *Journal mensuel d'astronomie et de météorologie*. Dans son premier article, M. Babinet parle des récentes éruptions du Vesuve et du foyer central de notre globe dont il expose la théorie :

« On n'a pas manqué de songer à utiliser cette chaleur centrale de la terre. En effet, si on pouvait descendre à une profondeur suffisante une grande chambre en fer, capable de résister à la pression du sol environnant, on y verserait ensuite de l'eau par un tuyau aboutissant au niveau du sol. Cette capacité souterraine serait chauffée naturellement à un haut degré de chaleur et au moyen d'un robinet fixé à la partie supérieure du tuyau communiquant avec cette espèce de chaudière enfoncée à plusieurs kilomètres, il en jaillirait de la vapeur plus ou moins surchauffée, que l'on utiliserait industriellement; à un kilomètre de profondeur, on aurait déjà la chaleur d'une poule qui couve, et à trois kilomètres, de l'eau bouillante et de la vapeur qui ferait marcher une machine ordinaire; à quatre kilomètres ce serait une machine à haute pression. Certes, trois ou quatre kilomètres sont une profondeur considérable; ce n'est pourtant que six ou huit fois la profondeur du puits artésien de Grenelle. Est-ce là une impossibilité pour l'industrie de nos jours ? »

Dans quelque temps peut-être, au lieu de faire venir à grands frais la houille qui alimente les machines à vapeur, il suffira de percer un puits et d'y appliquer un système de canalisation qui portera la chaleur de l'eau bouillante partout où l'on en aura besoin. Cet agent nouveau, que M. Babinet laisse entrevoir comme pouvant être mis au service de l'homme, n'est certainement pas d'une nature plus difficile à dompter que la foudre, redouté maintenant aux doubles fonctions de copiste et de facteur.

On parle très sérieusement de l'arrivée de M. Blondin à Paris, à la suite de l'exposition de Londres.

L'engagement serait déjà fait si le célèbre acrobate, ou plutôt son homme d'affaires n'avait émis des prétentions énormes : 400,000 francs pour six mois déposés à l'avance chez un notaire, — un cabriolet à la journée, — et le droit de ne pas figurer, comme cela se fait au Cirque, durant la représentation.

Ce ne serait ni M. Dejean, ni l'Hippodrome qui exploiterait l'habile équilibriste. Son premier début aurait lieu au Champ-de-Mars, devant un peuple de spectateurs.

On attachera-t-on les deux bouts de la gigantesque corde ? Il manquera à Blondin le Niagara qu'il avait en Amérique et qu'il traversait calme et souriant avec ou sans balancier, au dire de certains journaux.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Naples, 8 mai.

Le vice-roi d'Égypte est parti pour Livourne.

Le *Pungolo* assure que le traité relatif au chemin de fer des provinces méridionales a été signé. Les concessionnaires sont MM. de Rothschild et Talabot. Cette nouvelle a produit un grand contentement dans le pays.

Berlin, 9 mai.

La session sera probablement ouverte sans discours du trône. Néanmoins, la Chambre votera une adresse.

Le bruit a été répandu que des mesures illégales devaient être prises. Personne n'y croit.

Trieste, 9 mai.

Les nouvelles d'Athènes du 4 annoncent que le conseil communal de Nauplie a annulé toutes ses décisions relatives à la rébellion.

Les habitants de la ville ont voté un sabre d'honneur au général Hahn.

Il y a eu de nouvelles arrestations à Syra et à Tripolizza.

Marseille, 9 mai.

Le cardinal Wiseman est arrivé à Marseille. Les lettres de Rome, du 6, portent que sir Hudson, ministre de l'Angleterre à Turin, après 24 heures à Rome est parti pour Naples. Dimanche, le Pape a eu un accès de fièvre. Dans l'allocution qu'il a adressée aux soldats à Porto d'Anzio, à l'occasion de la fête de l'invention de la Sainte-Croix, le Pape a dit que la croix est le drapeau de tous les fidèles, que personne ne doit l'abandonner, que c'est par elle que Constantin a triomphé de ses ennemis.

Londres, 9 mai.

Dans la Chambre des communes, la nuit dernière, M. Disraeli a attaqué le budget et reproché à M. Bludstone d'avoir dit, à propos de l'influence de l'Angleterre en Europe que la prépondérance de la France et de l'Angleterre alliées dans les conseils européens rendait opportune une réduction considérable des armements.

M. Disraeli, à propos de la question italienne, cherche à démontrer que l'alliance dont a parlé M. Gladstone, n'est pas complète entre les gouvernements de France et d'Angleterre, qu'une grande méfiance existe entre eux, ce qui motive l'augmentation des armements et des impôts en Angleterre.

Lord Palmerston a nié que le gouvernement britannique eût tout fait pour mettre l'alliance française en danger. Quant à l'Amérique, les deux gouverne-

la porte; Henri courut ouvrir, et Berthe entra suivie de la femme de chambre de sa mère.

— Mademoiselle Berthe! dit l'enfant.

— La fille du propriétaire! reprit sa mère étonnée.

— Pardon, mesdames, murmura Berthe rouge de plaisir et un peu d'embarras, pardon si je me permets de venir ainsi vous faire visite.

— Je ne m'en plains pas, mademoiselle, et c'est un plaisir auquel je ne m'attendais pas.

— Je ne voudrais pas être indiscret, mais j'ai entendu dire que vous aviez une petite fille qui est un amour par sa gentillesse. Moi qui ai tant d'amitié pour mes poupées, vous comprenez que je raffole bien plus encore d'un vrai bébé. Aussi j'ai été tourmentée tout d'abord d'un désir extrême d'embrasser le vôtre, et un peu hardiment sans doute, quoique avec la permission de papa, je suis montée.

— Et vous avez bien fait, mademoiselle; je ne puis que vous en savoir beaucoup de gré. Voilà ce cher ange, ajouta la mère découvrant l'enfant, qui, fatiguée sans doute de sa récente promenade, s'était endormie.

— Mais qu'elle est gentille! oh! mignonne à croquer! Je vais l'embrasser, mais doucement, doucement, pour ne pas l'éveiller. Une autre fois qu'elle aura les yeux ouverts, je me dédommagerai. Maintenant, madame, permettez-moi, en remerciement de votre bon accueil, de vous offrir quelques-uns de mes bonbons du jour de l'an.

Et Berthe présentait à la malade une boîte de bonbons enveloppée dans un beau papier glacé sur lequel se croisait une faveur rose.

— Mais vous êtes trop aimable, mon enfant, trop gracieuse en vérité, et je ne sais comment reconnaître...

— Quoi! pour cette bagatelle! Pardon maintenant de vous quitter si vite; papa m'attend. Mais je prendrai la liberté de revenir voir le cherubin.

— Je l'espère, dit la mère.

— Madame, mesdemoiselles..., reprit Berthe en saluant avec un certain sourire et un regard un peu malicieux; puis elle se hâta de sortir.

— Maman, voyons la boîte, dit Henri en s'approchant. Oh! bien, il y a de l'or jusque sur l'enveloppe; cela promet.

La mère coupa le ruban et déchira le papier qui servait d'enveloppe.

— Tiens! dit l'enfant désappointé, c'est une boîte de dragée comme les autres. Mais le dedans, voyons.

La mère ouvrit la boîte, et le rond en dentelle enlevé, tout d'abord elle aperçut un papier qu'elle déplia; mais la boîte faillit échapper de ses mains, et elle poussa un cri à la vue du billet de banque.

— Seigneur! mon Dieu! mais regardez donc, mesdemoiselles: avec les bonbons un billet de banque, un billet de 200 fr. ! murmura-t-elle, près de défaillir. Mes pauvres enfants! Et sur cet autre papier il y a quelque chose d'écrit. Veuillez lire, car pour moi je suis si troublée, que je n'y vois plus.

— Sur ce papier, dit Hélène, il y a un peu griffonné par exemple: *Quittance de loyer pour l'année courante mil huit cent cinquante-sept*. Signé DESJARDINS.

— Est-ce possible? murmura la mère.

— Eh bien! s'écria Gabrielle, voilà un propriétaire comme il n'en est pas sans doute dans Paris à la douzaine, la perle, le phénix assurément de l'espèce.

— Oh! mesdemoiselles, je n'en crois pas mes yeux; c'est un rêve que je fais. Quoi! tant de bonheurs et si inattendus à la fois! Tenez, ce matin encore cette chambre me paraissait un tombeau, et à présent, bien que le ciel au-dehors soit toujours aussi sombre, il me semble que le soleil inonde de ses plus chauds rayons la mansarde transformée en palais de fée, et je crois y respirer la bonne odeur d'un parterre tout en fleurs. Je me trouve dans un vrai paradis. Mes bonnes amies, soyez heureuses de ma joie, car c'est à vous que je la dois; c'est votre visite qui m'a porté bonheur...

— Que dites-vous? interrompit Hélène. Non, c'est votre courage dans l'épreuve, c'est votre pieuse résignation, votre généreuse et sainte confiance dans la Providence, c'est la prière et le bon cœur de ce cher enfant qui vous valent ces récompenses. Mon petit ami, vous avez été exaucé: voilà les épreuves de son Dieu.

M. BATHILD BOUNIOL.

FIN.

PRÉ-CATELAN (JARDINS DE LILLE).

DIRECTION DE M. SIMON LÉVY.

Dimanche 11 et lundi 12 mai 1862, GRANDE FÊTE D'OUVERTURE à l'occasion du BROQUELET. — Feu d'artifice, illumination des jardins, BAL DE FAMILLE.

Debut de la troupe d'opérette. Orchestre, 50 musiciens. Prix d'entrée: 1 franc.

KERMESSES.

Dimanche 11 mai.

Captinghem, Lannoy, Mons-en-Barœul.